

« Lorsque le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt... ou le classement de Shanghai » (proverbe chinois)

Cet été semble ne pas connaître de trêve dans les polémiques qui, reprises par la presse étrangère, mettent en exergue ou au pilori, les relations entre le monde des affaires et celui de la politique. Il n'est évidemment pas question, ici, ce serait hors de propos, de prendre parti en quoi que ce soit dans un conflit où, à notre avis, l'amoralité, est bien plus criante que l'immoralité, qu'on connaît, elle, habituellement dans toutes ces questions depuis qu'il y a des gens riches et des gouvernants.

Amoralité ! N'est ce pas au fond ce qui de part et d'autre, et encore plus depuis « la Crise », est reproché au capitalisme dont il est pour plus d'un, et nous suivons en cela André Comte-Sponville¹, l'essence même ? Rien d'étonnant donc à ce que certains avouent « *ne pas avoir de problèmes avec la morale* » puisque cela est consubstantiel au système même qu'ils servent avec zèle !

Ce n'est pas ce vaste sujet, rassurons-nous, qui sera notre propos. Sans vouloir entrer dans le grand débat pour savoir si le capitalisme peut être moralisé, il nous a semblé bon, et à notre portée d'hommes de terrain, de consacrer le premier dossier de ce numéro d'été, dans la logique pragmatique de Michel Camdessus ou d'autres, à la recherche de la bonne **gouvernance** que nous considérons comme un véritable **facteur de croissance** et qui induit des « **méthodes et modèles d'organisation** » ce qui constitue tout naturellement le dossier conclusif de ce numéro.

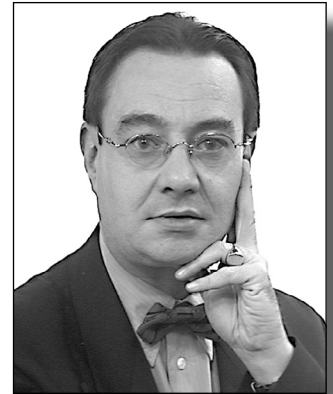
Dans cette actualité de l'été, l'on peut relever aussi et ce, depuis 2003, la publication de l'« *Academic Ranking of World Universities* » de l'Université Jiao Tong, plus connu sous le vocable de « classement de Shanghai ». Cette parution jette en émoi, chaque année, tous ceux que le proverbe chinois dit « regarder le doigt » plutôt que la lune.

L'on ne reviendra pas sur les critères plus que litigieux du classement dont l'objectif initial était somme toute modeste. Nous avons déjà souligné en son temps, son

absence quasi-totale de scientificité, malgré son apparence quantitativiste, ou sa totale insignifiance dans le domaine qui est le nôtre : économie ou gestion. Nous ne soulignerons jamais assez combien il repose quasi exclusivement sur la comptabilité de revues dans le domaine des sciences dites exactes. Celles-ci reconnuent malgré d'énormes canulars involontaires, mais publiés à grand renfort de publicité, comme le clonage sud-coréen, se devraient de disposer de Comités de Lecture moins monochromes, plus ouverts au monde. La Science invite tout le monde à la modestie. Insignifiant, une fois encore dans les autres domaines, ce classement ne considère quasi exclusivement que des revues en langue anglaise et tient pour rien, toutes les publications des colloques, des conférences, des congrès, de toutes ces réunions savantes et scientifiques en toutes langues, où s'échangent idées et connaissances, ce qui est, avouons-le, une curieuse analyse de la Recherche !

Il semble d'ailleurs que les étudiants chinois eux-mêmes, pour lesquels il fut inventé, n'attachent que peu de prix à ce classement qui hypnotise toujours nos trissotins officiels.

S'il n'y avait « que » 18 000 étudiants chinois en France en 2007-2008² ce qui plaçait malgré tout la France au 5^e rang mondial en ce domaine, on en dénombre plus de 35 000, répertoriés en 2009, selon l'ambassade de Chine en France, dont 85 % qui paient eux-mêmes leurs études³ ! Ce qui est plus que significatif.



Philippe NASZÁLYI
Directeur de la rédaction
et de la publication

1. *Le capitalisme est-il moral ?* Albin Michel (ISBN 978-2226142207) ; rééd. Le Livre de Poche, 2006 (ISBN 978-2253117223) ; rééd. avec une postface inédite, Albin Michel, 2009 (ISBN 978-2226192912).
http://www.lemonde.fr/economie/article/2009/03/28/kant-et-les-parachutes-dores_1173803_3234.html.

2. Source EDUCPRO, <http://www.educpro.fr/detail-article/h/4dac1c6294/a/etudiants-chinois-en-mobilite-la-france-au-5eme-rang.html>, 15 janvier 2009.

3. Source : M. Kong Quan, ambassadeur de Chine en France.
<http://french.peopledaily.com.cn/Sci-Edu/6870375.html> 15 janvier 2010.

Classement des classeurs ?

Dans le domaine Économie-Gestion qui est le nôtre, on peut citer également la récente initiative de Jean-Michel Courtault, professeur d'économie à l'Université Paris 13 qui vient de proposer un classement des établissements (Universités et Grandes Écoles) et des Enseignants-chercheurs à partir des citations des articles des professeurs qui les composent⁴. C'est une proposition à suivre sans doute, même si l'on peut légitimement s'interroger sur les « indices h » et « g » qui servent de base à cette analyse des réalités de 2008.

À l'inverse de la recherche de la grande taille qui obnubile toujours nos actifs trissotins officiels depuis Shanghai, et les font réinventer des monstres universitaires ingérables, « *La calidad de las universidades en España* », publiée en mai 2009 par l'université de la Complutense de Madrid se fonde sur un classement multicritères des universités espagnoles : 32 critères au lieu des 9 utilisés au maximum par les autres classements⁵. C'est révolutionnaire et peut-être plus réel...

L'exploitation de ces classements comme le font notamment les Allemands, par un marketing agressif pour attirer les étudiants⁶ voire en créant des « marques » est-il encore dans l'esprit de ce que qu'est l'Université dans son essence. On peut au moins s'interroger!

En tout état de cause, un colloque très instructif au Sénat, au titre volontairement provocateur : « *Oublier Shanghai!* »⁷ a bien reposé les enjeux et les nécessités de se montrer vigilants, constructifs et ouverts dans ces classements qui en se multipliant, ont tendance à se dévaluer les uns les autres ce qui n'est pas non plus une solution.

Comme le soulignait à cette occasion, le professeur Patrick Hetzel, « *Les classements doivent être positionnés comme des outils et doivent rester à leur place. Ils ne sont en aucun cas la stratégie. Ils ne peuvent être que des formes de représentation à un instant T de celle-ci. Il y a toute une pédagogie à faire pour les remettre à leur place, dans leur contexte, savoir que ce sont des outils pouvant être mobilisés par les étudiants pour faire leurs choix.* »

Nous ne pouvons que souscrire à cette déclaration du Directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.

4. Source EDUCPRO, <http://www.educpros.fr/detail-article/h/f5132b007b/a/recherche-en-eco-gestion-un-nouveau-classement-des-ecoles-et-universites.html>, 4 juin 2010.

5. Source EDUCPRO, <http://www.educpros.fr/detail-article/h/2ecfd6a52a/a/un-ranking-revolutionne-le-classement-des-universites-espagnoles.html>, 17 juin 2009.

6. Source EDUCPRO, <http://www.educpros.fr/detail-article/h/61e82132e6/a/les-universites-allemandes-s-offrent-au-marketing.html>, 24 février 2010.

7. Actes du colloque organisé au Sénat, le 6 mai 2010, <http://www.senat.fr/rap/r09-577/r09-5771.html>.

Comment évaluer la performance et quelle performance ?

Nous ne sommes bien sûr pas opposés loin de là, à l'évaluation des résultats ou des compétences. Le 2^e dossier : « **Évaluation de la performance** » de ce numéro, qui s'inscrit dans le domaine des organisations, est tout à fait dans cette ligne de pensée.

Il est dans la nature même d'une revue comme la nôtre qui dispose de deux instances d'évaluation des contributions qui lui sont soumises : CIVIS et Conseil scientifique de lecture, que de croire à une évaluation saine et constructive pour l'Homme qui considère le quantitativisme simplificateur certes, mais fondamentalement simpliste et donc aussi faux qu'un sophisme voire un enthymème.

Notre souci également est, pour garder la valeur des avis et donc des publications, à la fois de chasser les bouffonneries des savants Cosinus de la gestion, plus nombreux qu'on ne le croit, ou d'éviter des travaux comme ceux d'Hwang Woo-suk, pourtant avalisés par une revue de la qualité de « *Science* »!

Notre souci enfin, est d'éviter cette plaie que génèrent encore plus les classements aux incidences financières dénoncées plus haut, qu'est le plagiat. C'est une autre forme de ce que l'on appelle dans le domaine des entreprises la contrefaçon. Une remarquable exposition sur le sujet à la Cité des Sciences de Paris⁸, accompagnée d'un ouvrage très pédagogique d'Olivier Quezada⁹, rappelle notamment cette vérité que si l'imitation est la base de l'éducation et de la transmission du savoir, la contrefaçon, elle, « *cherche à tromper l'acquéreur et à déposséder le créateur de ses droits* ». On peut s'amuser que des « penseurs » comme Alain Minc ou Jacques Attali, ténors des plateaux de télévision et autres cénacles où se forme l'opinion et considérés comme « *coutumiers du fait*¹⁰ » d'emprunter aux autres leurs textes et leurs idées, au point d'avoir été condamnés par la Justice, ne soient pas choisis ici, pour illustrer cette collection de fausses valeurs où l'amoralité des hommes et du système trouve là encore, son expression.

Nul donc n'est à l'abri, industriels, auteurs ou revues. C'est pour cela que pour ce qui nous concerne, la vérification de chaque ouvrage cité en bibliographie par nos relecteurs nous a permis, et continue à nous permettre d'éliminer les tricheurs et de traquer les emprunts un peu longs, inspirés souvent des interventions de colloques inédits. Internet secrète aussi ses propres moyens de parer aux indécidatesses. C'est une lourde tâche qui explique parfois

8. **Contrefaçon, la vraie expo qui parle du faux**, du 20 avril 2010 au 13 février 2011, à la Cité des sciences et de l'industrie. Paris. www.cite-sciences.fr/contrefacon.

9. *Contrefaçon, la vraie livre qui parle du faux*, Universcience, Palette, 48 pages, 2010. 13.

10. Source : Evaluation de la Recherche en SHS « La question du plagiat », 29 juin 2010, <http://evaluation.hypotheses.org/940>

à nos auteurs le temps mis à publier leurs travaux. Nous mettons tout en œuvre pour ne pas tomber dans les affres du plagiat que Walter Enders et Gary Hoover pour ne citer que leurs recensions impressionnantes dont nous étions fait l'écho déjà en 2007¹¹, dénoncent à propos des revues économiques américaines (celles que comptabilisent précisément et sans vergogne, nombre de classements dont celui de Shanghai!).

Soulignons avec insistance, le remarquable travail que fait depuis l'université de Genève, Michelle Bergadaà dont nous publions « **le vade-mecum du plagieur** » à la suite de cet édito. Le phénomène a toutefois pris suffisamment d'ampleur pour rendre plus que suspecte toute cette comptabilité d'apothicaire à propos du nombre de citations relevées par tel ou tel moteur de recherche. C'est une comptabilité d'attaché de presse, profession utile sans conteste, mais à laquelle jusqu'à présent, on ne demandait pas d'évaluer recherche et chercheurs...

C'est comptabilité encore sans aucune notion de la qualité de la recherche ou de son impact réel, fonctionne comme si le fait divers scabreux ou le scandale que la

11. La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion n° 226-227, p. 5 – Éditorial : *Graecia capta ferum victorem cepit...* ou "Messieurs, il est cinq heures, le cours est terminé"! DOI : 10.1051/larsg:2007031.

presse va développer à l'envi, et c'est son rôle, valait plus par son nombre de passages dans les colonnes, sur les ondes ou par les images que la découverte de travaux de l'équipe de Christine Balsdeschi sur les cellules souches pour ne citer que cet exploit thérapeutique des laboratoires de l'Université d'Evry. Quantité n'est que rarement qualité et l'on ferait bien de s'en ressouvenir!

Ne nous y trompons pas, en effet, en mélangeant sans discernement le qualitatif et le quantitatif des publications on génère, à la fois le copinage, (certains classements de revues en sont le témoin éloquent), le copiage, mais aussi la publication inutile, y compris dans des sujets comme les nôtres, souvent tellement « hors-sol » qu'elle n'est qu'un enfumage de mots et plus souvent de chiffres pour faire accroire à la scientificité.

Le scientisme revient au galop, et avec lui des valeurs matérialistes qui font de l'Homme un objet et non la finalité de toute chose. Le grand scientifique que fut Condorcet, avait cette phrase toujours actuelle : « *Toute société qui n'est pas éclairée par des philosophes est trompée par des charlatans.* »

Prenons garde à ce que les sages continuent bien à regarder la lune et pas le doigt ou... le classement de Shanghai!

« Le vade-mecum du plagieur »

par Michelle Bergadaà

Toujours en parfaite harmonie avec le combat que mène Michelle Bergadaà, notre revue porte à la connaissance de ses lecteurs, pour une diffusion plus vaste, le vade-mecum du plagieur dont elle est l'auteur.

Avant-propos

Depuis six ans, je m'occupe de plagiat au travers du site « Responsable ». Vous êtes un certain nombre à me téléphoner pour me raconter votre indignation lorsque vous êtes directement mis en cause dans un cas de plagiat. J'ai accompagné directement plus de 35 cas graves de plagiat. J'ai donc été témoin, directement ou indirectement des réactions des plagieurs. Je les publierai certainement un jour. Ensemble, nous pourrions mieux les analyser. **Mais, en attendant, voici le petit vade-mecum que j'emploie pour répondre à vos doléances.**

1. Comment faire face à une accusation de plagiat ?

Le jour où vous recevez un courrier d'un auteur offensé, de son éditeur ou de l'un de ses pairs, vous accusant de plagiat, votre première réaction doit être de rester calme et de ne pas répondre immédiatement. Vous devez d'abord vérifier si

Source : <http://www.responsable.unige.ch/Documents/Le-Vade-Mecum-du-Plagieur.pdf>

vous avez fait un simple copier-coller d'un texte, si vous avez traduit in extenso un article ou un texte écrit dans une autre langue, si vous avez emprunté les idées d'un autre auteur, ou encore si vous avez éliminé un coauteur d'un article que vous avez publié. Tous ces faits sont aussi graves, en terme de déontologie académique, mais ils se discutent de manière différente au plan juridique.

- Notre conseil : Nous vous conseillons de faire appel immédiatement à un avocat. Il saurait vous conseiller utilement quant à l'attitude à adopter dans les mois à venir.

2. Que faire si vous êtes accusé(e) dans la presse ?

Il advient que les journalistes s'emparent d'un cas mineur de plagiat, tel l'auto-plagiat ou la publication simultanée d'un article en conférence et dans un journal scientifique. Ne

comprenant pas les règles de notre monde académique, des cas de calomnie peuvent avoir lieu. L'ennui est que la plupart des journaux placent leurs articles en ligne et, que des années après les supposés faits, votre nom sera toujours associé aux mots « plagiat », « triche » ou « fraude ». Et de blog en blog, vous risquez de payer toute votre existence une erreur d'évaluation de la gravité de la situation.

- Notre conseil : Que vous soyez innocent ou que vous ayez été négligent, vous devez en référer à votre instance institutionnelle. Après tout, en touchant à la réputation d'un de ses professeurs ou de ses doctorants, c'est la réputation de l'établissement qui est entachée.

Et, seule une institution aura le pouvoir de demander à ce que les articles en ligne soient retirés.

3. Que faire si vous êtes attaqué via le Web ?

Il advient que la personne que vous avez plagiée, ou un de ses pairs, décide de publier les écrits mis en cause sur le Web, ou qu'il en parle sur un blog. Ici encore, vous pouvez demander par avocat interposé de faire fermer le site.

Néanmoins, notre monde étant vraiment petit, une telle action d'intimidation se saura et vous devrez subir un rappel des faits régulièrement par la voix du Web. Un avocat coûterait alors cher.

Or, chaque fois que vous serez appelé à prendre une fonction de doyen, de directeur d'études, de directeur général, ou même un poste dans une nouvelle institution, il y a de fortes chances pour que l'affaire réapparaisse sur le Web.

- Notre conseil : Que vos problèmes de plagiat aient déjà été découverts ou non, le risque est trop grand. Nous vous conseillons vivement de faire une recherche de réputation chaque jour sur Google à propos de votre nom. Certes, c'est fastidieux, mais c'est la seule chance d'éviter que votre nom ne soit un jour le motif d'un buzz fulgurant.

4. Comment mesure l'étendue des dégâts ?

Votre première attitude, c'est normal, en est une de déni.

Vous étiez « professeur », « directeur », « doctorant »... et du jour au lendemain vous êtes devenu un « tricheur ».

Vous êtes à la merci de ce que déciderait le plagié, puis toutes les personnes qui seront informées des faits.

Des règles très simples s'appliquent pour mesurer l'étendue de la rumeur et son caractère épidémiologique :

- Plus vous êtes dans une position de pouvoir (directeur de thèse, directeur d'établissement) par rapport au plaignant, et plus la rumeur se répandra.
- Plus vous êtes un cas de faute grave (ex. traduction d'un texte in extenso vs. copie d'une dizaine de pages d'un livre) et plus la rumeur se propagera.
- Plus vous êtes une figure iconique du système, et plus la rumeur se diffusera rapidement et largement sur le Web.
- Notre conseil : Informez immédiatement le Conseil d'éthique et d'intégrité académique de votre institution

(en espérant qu'il existe). Demandez une analyse équitable de la situation par l'instance ad hoc et une « mesure » en toute objectivité de l'étendue des dégâts. Au plus, vous risquez un blâme, une sanction administrative, mais au moins vous aurez payé votre dette envers la communauté. Ce sera ensuite à celle-ci d'assurer votre protection dans les années à venir.

5. Comment définir son axe de défense ?

Parmi toutes les réactions que nous avons observées en six ans, il y en a de performantes, d'autres de très risquées. Voici nos principales observations en la matière :

- Une réaction naturelle des doctorants. Elle consiste à dire que vous ne saviez pas que vous commettiez un plagiat : il n'y a pas dans votre établissement de cadre institutionnel pour vous apprendre les compétences informationnelles à l'entrée en doctorat, ni de campagne de prévention. Vous prenez pour exemple ce qui se fait dans d'autres établissements et, par comparaison, vous suggérez que si la faute vous incombe, la responsabilité en revient à votre établissement et à votre encadrement direct.
- Notre conseil : Excellente défense. La naïveté d'un jeune chercheur est toujours envisagée, surtout si l'on vous définit comme « *low profile* » au naturel. Et, puisque vous aiderez le système à progresser, on vous en sera reconnaissant.
- Une réaction spécifique aux jeunes docteurs. Celle de dire que vos supérieurs n'ont pas surveillé vos débordements, les favorisant de ce fait. Cette technique à la Jérôme Kerviel fonctionnera assez bien dans notre système académique, surtout si vous n'espérez plus aucun service de vos supérieurs hiérarchiques et si vous ne risquez plus de vous rencontrer dans une association académique quelconque.
- Notre conseil : Nous conseillons cette défense, surtout si votre patron n'est pas connu pour être un parangon de vertu. En effet, c'est au Directeur de thèse d'avertir ses étudiants des risques qu'ils courent en cas de plagiat et c'est vers lui que se tourneront les critiques de ses pairs.
- Une réaction spontanée des jeunes chercheurs. Dans l'affolement, vous serez tentés de mentir à vos supérieurs ou à votre directeur de thèse. Ceux-ci réagissent d'abord en vous défendant corps et âme (après tout, leur réputation est aussi engagée). Mais si ensuite ils voient les preuves factuelles de votre plagiat, ils se sentent piégés.
- Notre conseil : Nous déconseillons vivement cette attitude, car vos mentors vous en voudront deux fois plus de les avoir ridiculisés. Et là, il vaudra mieux changer de métier compte tenu de la durée des rancunes dans le nôtre.
- La réaction classique des professeurs seniors. Elle consiste à dire que c'est un étudiant qui a écrit le texte à votre place et que vous n'avez pas su le contrôler. Même si l'excuse ne dupe personne, elle permet à vos pairs de se dire que vous avez été négligent et elle leur évite de s'interroger : « pair ou pas pair ? ».

- Notre conseil : Excellente tactique. Tout le monde préfère avoir un pair négligent qu'un pair fraudeur. S'assurer toutefois que l'étudiant incriminé est assez intimidé pour ne pas se venger sur le Web (voir ci-dessus § 3).
- Une réaction caractéristique des fraudeurs addictifs. Vous serez si vexé de vous être fait prendre la main dans le sac que votre réaction spontanée sera d'insulter le dénonciateur en le traitant de « délateur ». Un tel qualificatif, ramenant certains à des heures sombres de l'histoire, est fort peu prisé en Europe, surtout venant de la part d'un plagieur. Les mails, comme les téléphones, garderaient alors de solides traces de vos débordements.
- Notre conseil : Nous déconseillons vivement cette attitude et nous vous engageons plutôt à mesurer les risques attachés à tous vos autres « écrits ».
- Une réaction caractéristique des tricheurs disciplinés. Actif dans votre système (laboratoires, associations, administration...) vous vous sentez trahi par celui-ci lorsque vous êtes interpellé pour plagiat. Amer, vous rétorquez à qui veut l'entendre que les professeurs seniors, les chefs de service ou les dirigeants plagient tout autant que vous, donc que vous êtes normal.
- Notre conseil : Nous déconseillons absolument cet axe de défense. Même si c'est vrai, toutes les portes seront fermées devant vous avant que vous n'ayez pu apporter la preuve de vos dires.
- Une réaction spécifique aux personnes en situation conflictuelle. La dénonciation étant le dernier acte d'une série de tracasseries, vous clamez auprès de qui veut entendre que les preuves de votre faute ont été établies de manière incorrecte : on afouillé votre bureau ou votre ordinateur, ou on a instrumentalisé vos assistants, ou on a acheté les preuves, ou c'est une autre personne que la victime qui a dénoncé les faits, etc.
- Notre conseil : Nous déconseillons ce comportement, car cela ne change rien aux faits s'ils sont établis : un plagiat est un plagiat.
- Une réaction typique de chercheurs négligents. Vous tombez des nues, car vous n'avez pas vu la négligence s'installer au fil des années. Vous avouez immédiatement que vous avez commis une erreur sous le stress et vous vous excusez auprès de votre « victime ». Vous espérez que ces excuses soient acceptées du plagiat et que l'affaire en restera là.
- Notre conseil : Nous conseillons très vivement cette attitude, si vous êtes junior, car ces histoires de plagiat embarrassent tout le monde. Si vous êtes senior, c'est plus difficile. Tentez, et dites-nous si ça fonctionne.

6. Comment formuler une défense ?

Il vous faut envoyer un courrier ou un courriel d'excuses à la victime directement, et non à son avocat éventuel. Écrivez

ensuite à vos instances dirigeantes en mettant en copie cette lettre :

- Arguez de votre fidélité à la revue/conférence/institution.
- Acceptez les faits sans émotion.
- Situez le contexte.
- Apportez les preuves de votre loyauté.
- Formulez des excuses précises.

Le fait de formuler des excuses précises et de demander une modification des textes -par exemple l'ajout du nom d'un co-auteur spolié sur les bases de données internationales en cas d'oubli de celui-ci -cadre bien votre détermination à changer de comportement de manière non-ambiguë.

De plus, ce sera un point de référence utile à l'avocat que vous seriez sans doute contraint de consulter si l'on cherchait à trop divulguer l'affaire.

7. Quelle vie après un plagiat ?

Une chose est certaine, si vous avez plagié, il y a cinq ou dix ans, vous risquez à tout moment que cela soit découvert puisque de plus en plus de textes se trouvent sur le Web et les logiciels de détection de similarité se propagent."

Nous vous conseillons vivement de vous faire accompagner par un psychologue cognitiviste qui vous aidera à comprendre pourquoi vous avez plagié et à vous réconcilier avec vous-mêmes (cf. § 8, ci-dessous).

C'est le seul moyen que vous ayez de pouvoir ensuite en parler calmement et faire face à toutes les attaques que vous risquez de subir.

8. En guise de conclusion : pour tous ceux qui voudraient encore fermer les yeux

Tout plagieur est une personne malheureuse. Je dirais, après avoir écouté et observé les réactions de nombre de plagieurs, qu'une personne qui triche est toujours en détresse.

Plagier induit, en soi, un repositionnement de sa propre vision : d'elle-même, de sa place dans notre système et de son échec face aux demandes qui lui sont faites.

Le système académique pose des jalons afin de pouvoir filtrer et trier les éléments qui prétendent y occuper un certain espace. Au cours d'une carrière, ces étapes deviennent insurmontables pour certaines personnes, et elles provoquent des ruptures de leur parcours académique.

Ces ruptures avérées peuvent prendre au mieux l'aspect d'une quête du pouvoir institutionnel ou associatif, au pire celui de l'appropriation des réalisations d'autrui par le plagiat.

La souffrance peut alors devenir intolérable pour le plagieur découvert, car il doit accepter de voir son niveau réel rétabli publiquement, ce par comparaison au niveau qu'il pensait, et prétendait avoir.

Michelle Bergadaà

Genève, 1^{er} mars 2010 – © Bergadaà, 2010

REVUE n.f. (1792; angl. review): 1. périodique souvent mensuelle, qui contient des essais, des comptes rendus, des articles scientifiques, etc. ⇒ aussi gazette, magazine, périodique. *Fonder, diriger une revue. S'abonner à une revue. Revue littéraire, scientifique, financière. Revue française. Revue automobile. Revue pornographique. Revue d'une association, d'une société* (⇒ annales, bulletin). «C'était le seul journal que j'étais écorché vif dans les revues à grand tirage» (Larbaud). Elle «reprit le feuillettement d'une revue sentimentale, *Confidences*, ou quelque chose de ce genre» (Le Clézio).
Le Nouveau Petit Robert

a.r.s.c

objectifs

catalogue

nouveautés

contact

newsletter

association des revues scientifiques et culturelles

<http://www.arsc.be>

Ce site, non commercial, recense 202 revues diffusées, représentant 4.983 parutions, ainsi que 66.476 articles et 26.780 auteurs, des revues scientifiques & culturelles éditées en Belgique (Flandre & Wallonie), Espagne, France, Grand-Duché du Luxembourg, Québec, Suisse et d'autres pays du monde.

Nos objectifs sont :

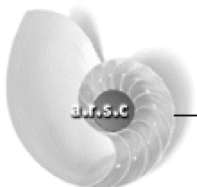
- * Démocratiser l'accès à la culture et aux sciences pour tous via le Net;
- * Assurer la promotion d'un genre trop souvent considéré comme mineur, en l'occurrence la "revue", mais qui reste encore un des moyens les plus accessibles et des plus efficaces pour contribuer à la diffusion du savoir pour tous;
- * Défendre à tous les niveaux de pouvoirs les droits des éditeurs de revues, de leurs auteurs, tant en matière de droits d'auteurs et autres droits dérivés, informer tant les éditeurs que leurs auteurs à propos des diverses législations et réglementations existantes, qu'à propos des nouvelles formes d'éditions en devenir, comme l'impression numérique, l'édition numérique, l'é-commerce et autres ...

Comment nous consulter :

<http://www.arsc.be>

Comment être tenu au courant, notre "NewsLetter" :

La **NewsLetter électronique** vous informera des dernières nouveautés dans le domaine des revues
Pour l'obtenir, il vous suffit d'y souscrire en introduisant votre adresse



A.R.S.C. Association des Revues Scientifiques et Culturelles

Présidente : Françoise Goffinet Secrétaire général : Claude Fonteyne

Rue de l'Argayon, 5 à B-1400-Nivelles. Tél.: +32/+67/84.04.89. info@arsc.be

<http://www.arsc.be>



Sommaire

« Lorsque le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt... ou le classement de Shanghai » (proverbe chinois) par Philippe Naszályi	1
Vade-mecum du plagieur	3
Résumés	11
■ LA GOUVERNANCE, VARIABLE DE CROISSANCE	
La stratégie de croissance des SCOP : contingence des valeurs et convergence des choix..... par Jean-Charles Mathé et Alain Rivet	17
Activisme des investisseurs institutionnels : cadre général et facteurs d'influence..... par Jean Michel Sahut et Hidaya Othmani Gharbi	25
Rôle du conseil d'administration et gestion des résultats	35
par Slim Souid et Yan Stepniewski	
Gouvernance, stress financier et performance des entreprises. Cas des entreprises libanaises	43
par Charbel Salloum et Nehmé Azoury	
Système de gouvernance et performance des entreprises camerounaises : un mariage harmonieux..... par Jean-François Ngok Evina	53
Effets de la structure de propriété sur la performance des entreprises tunisiennes..... par Wiem Elmanaa Madani et Wafa Khlif	63
L'actualité de la gestion par Philippe Naszályi	71
Nouvelles de la communauté des amis de La RSG	80
■ ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE	
Lorsque le droit nord-américain des sociétés dessine les nouvelles frontières de l'entreprise : les clés pour un autre futur ? par Ivan Tchotourian	81
Valeur, performance et efficacité productive de l'entreprise agricole par Michel Debruyne	89
Efficiency des institutions de microfinance regroupées en réseau :..... cas des mutuelles communautaires de croissance du Cameroun par Jean-Pierre Gueyie, Jean Robert Kala Kamdjoug, Eloge Nishimikijimana	103
■ MÉTHODES ET MODELES D'ORGANISATION	
L'Alliance asymétrique : une stratégie durable ? par Christophe Assens et Jihene Cherbib.....	111
Conception d'un tableau de bord stratégique. Application à l'activité amont d'une compagnie pétrolière	121
par Mabrouk Aib et Oumhani Belmokhtar	
Le cas Agrilink. Négociation, conciliation et jeune reprise d'entreprise	133
par Roger Launay	
Usage d'un ERP (Enterprise Resource Planning) et processus de gestion :..... cas d'une entreprise agroalimentaire par Jean Moscarola, Abdelfattah Triki et Amel Chaabouni	143
Modèle DIC (Données – Informations – Connaissances)	153
Outil support pour le développement des mémoires projets par Leila Boubaker, Mébarek Djebabra et Leila Mellal	
Le comportement du détaillant : Développement d'un modèle pivotant autour d'un nouveau..... construit libellé « opportunité de la commercialisation de la marque » par Abdelfattah Triki	161
Effet de l'expérience d'inscription en ligne des étudiants sur leurs intentions futures d'achat sur Internet	171
par Wissem Hakiri et Mustapha Zghal	
Chronique bibliographique par Jean-Louis Chambon	179
Chronique bibliographique par Yves Soulabail.....	185
Bulletin d'abonnement	192



« Cuando el sabio señala la luna, el tonto se fija en el dedo... o la clasificación de Shanghai » (proverbio chino) por Philippe Naszályi	1
El « vademécum » del plagador	3
Resúmenes de los artículos.....	11

■ GOBERNANZA, FACTOR DE CRECIMIENTO

La estrategia de crecimiento de la SCOP : contingencia de los valores y convergencia de las elecciones por Jean-Charles Mathé y Alain Rivet	17
Inversores institucionales activos : Genéralos aspectos y influyente factores por Jean Michel Sahut y Hidaya Othmani Gharbi	25
El papel del consejo de administración y la gestión de los resultados..... por Slim Souid y Yan Stepniewski	35
Gobernanza, Estrés Financiero et Realización de las Empresas..... por Charbel Salloum y Nehmé Azoury	43
Sistema de gobernanza y prestación de las empresas cameruneses : un matrimonio armonioso..... por Jean-François Ngok Evina	53
Efectos de la estructura de propiedad sobre el resultado de las empresas tunecinas..... por Wiem Elmanaa Madani y Wafa Khlif	63
La actualidad de la gestión por Philippe Naszályi	71
Noticias de la comunidad de los « amigos de La RSG »	80

■ LA EVALUACIÓN DEL DESEMPEÑO

Cuando el derecho norteamericano de sociedades dibuja los nuevos límites de la empresa : la llave para otro futuro? por Ivan Tchotourian	81
Valor, rendimiento y eficacia productiva de la empresa agrícola por Michel Debruyne	89
Eficiencia de las instituciones de microfinanza agrupadas en red : caso de « Mutualidades comunitarias de crecimiento » del Camerún por Jean-Pierre Gueyie, Jean Robert Kala Kamdjoug y Eloge Nishimikijimana	103

■ LOS MÉTODOS Y MODELOS DE ORGANIZACIÓN

La alianza asimétrica : ¿una estrategia duradera?	111
por Christophe Assens y Jihene Cherbib	
Concepción de un tablero de mandos estratégico. Aplicación a la actividad principal de una compañía petrolera. por Mabrouk Aib y Oumhani Belmokhtar	121
El caso Agrilink : negociación, conciliación, y joven reanudación de empresa por Roger Launay	133
El uso de ERP (Enterprise Resource Planning) y de proceso de gestión : un caso de los agro-alimentos por Amel Chaabouni, Abdelfattah Triki y Jean Moscarola	143
Modelo DIC : Herramientas de apoyo para el desarrollo de las memorias proyectos por Leila Boubaker, Mébarek Djebabra y Leila Mellal	153
El comportamiento del detallista : un modelo que pivota alrededor de nuevo construye extendido « oportunidad de la comercialización de la marca » por Abdelfattah Triki	161
Efecto de la Experiencia de Inscripción de los Estudiantes en línea sobre sus Futuras Intenciones de Compra en Internet por Wissem Hakiri y Mustapha Zghal	171
Cronica bibliográfica por Jean-Louis Chambon	179
Cronica bibliográfica por Yves Soulabail	185
Boletín de abono.....	192



« When the wise man points to the moon, the imbecile looks at the finger... or the Shanghai classification » (Chinese adage) by Philippe Naszályi	1
The “vade mecum” of plagiarists	3
Abstracts	11
■ GOVERNANCE AS A FACTOR FOR GROWTH	
The growth strategy of SCOP : contingency of values and convergence of choices	17
by Jean-Charles Mathé and Alain Rivet	
Institutional investors’ activism : General aspects and influential factors	25
by Jean Michel Sahut and Hidaya Othmani Gharbi	
The board of directors’ role and earning management	35
by Slim Souid and Yan Stepniewski	
Corporate Governance, Financial Distress and Firms Performance.....	43
by Charbel Salloum and Nehmé Azoury	
Governing system and performances of Cameroonian enterprises or FIRMS : harmonious marriage.....	53
by Jean-François Ngok Evina	
Effects of ownership structure on performance of Tunisian firms.....	63
by Wiem Elmanaa Madani and Wafa Khlif	
News of Management by Philippe Naszályi	71
News from the community of « friends of the RSG »	80
■ PERFORMANCE EVALUATION	
When corporate law proposes new borders for companies : the keys for another future?	81
by Ivan Tchotourian	
Value, performance and productive efficiency of the agricultural firm.....	89
by Michel Debruyne	
Efficiency of microfinance institutions grouped into a network : the case of « mutuelles communautaires	103
de croissance » in Cameroon	
by Jean-Pierre Gueyie, Jean Robert Kala Kamdjoug and Eloge Nishimikijimana	
■ ORGANISATIONAL METHODS AND MODELS	
Asymmetrical alliance : a sustainable strategy?	111
by Christophe Assens and Jihene Cherbib	
Conception of a Performance Management Tool. In the upstream activity of a Hydrocarbon company.....	121
by Mabrouk Aib and Oumhani Belmokhtar	
The Agrilink case. Negotiation, conciliation and recent repurchase of a company	133
by Roger Launay	
Use of an ERP (Enterprise Resource Planning) and management process : the case of a food company	143
by Amel Chaabouni, Abdelfattah Triki and Jean Moscarola	
DIC Model : tool support for the memories projects development	153
by Leila Boubaker, Mébarek Djebabra and Leila Mellal	
Behavior retailer : building of a model hinging around a new concept labeled « the market brand expediency »	161
by Abdelfattah Triki	
Effect of the Experience of on-line Inscription of the Students on their future Intentions of Purchase on Internet.....	171
by Wissem Hakiri and Mustapha Zghal	
Our selection of books by Jean-Louis Chambon	179
Our selection of books by Yves SOulabail.....	179
Subscribe	192

APPELS À COMMUNICATION, CANDIDATURES, COLLOQUES, OFFRES DE POSTE...

- « Existe-t-il une alternative à la banque capitaliste ? ou « Raiffensen réveille-toi, ils sont devenus fous ! », IIIe Colloque du DEUST Travail Social, Université d'Evry Val d'Essonne, 8 octobre 2010, page 34.
- « Management des entreprises de l'économie sociale. Quelles spécificités ? », Colloque international est organisé par l'IAE Lyon, (Lyon), 4-5 novembre 2010, page 42.
- XVII^e conférence Scientifique Internationale du Réseau PGV, Grenoble, France, 8-10 septembre 2011, page 88.
- « Emploi des seniors et réformes des retraites (Une fausse solution à un vrai problème ?) », ULCO, Dunkerque (France), 2 décembre 2010, page 110.
- « L'entrepreneuriat dans tous ses états », 9^{es} Journées OPPE 2010, Paris, 9-10 décembre 2010, page 120.
- « (Re)connaître la (les) diversité(s) », 6e rencontres internationales de la diversité Corte (France), 30 septembre et 1^{er} octobre 2010, page 132.
- « Les élites économiques en France et en Europe : État des lieux des recherches françaises », Journée d'études conjointe DRM-IRISSO, université Paris Dauphine, 5 novembre 2010, page 142.

Nos partenaires

- A.R.S.C. Association des Revues Scientifiques et Culturelles, <http://www.arsc.be>, page 6.
- Prix de l'Institut CEDIMES, page 178.
- Chez nos consoeurs : La voix de l'histoire, Revue française des chemins de fer, page 24.

Nouveaux diplômes

- Master « Stratégies d'innovation et dynamiques entrepreneuriales (SIDE) », U10LCO et Université de Lille 1, page 152.
- Diplôme Universitaire (DU) « Ethique économique et des affaires », Université Paul Cézanne, Aix en Provence, page 160.

SOLICITUD DE PONENCIAS, CANDIDATURAS, COLOQUIOS, OFERTAS DE PUESTOS...

- « ¿Existe una alternativa a la banca capitalista ? » o « ¡Raiffensen, despierta, se han vuelto locos ! », III Coloquio del DEUST Trabajo Social, Universidad de Evry Val d'Essonne, 8 de octubre de 2010, página 34.
- « Gestión de las empresas del sector de la economía social. ¿Cuáles son las especificidades ? », Coloquio Internacional organizado por el IAE Lyon, (Lyon), 4-5 de noviembre de 2010, página 42.
- XVIIa Conferencia Científica Internacional de la Red PGV, Grenoble (Francia) 8-10 de septiembre de 2011, página 88.
- « Empleo de los mayores y reformas del sistema de jubilación (¿Una falsa solución a un verdadero problema ?) », ULCO, Dunkerque (Francia), 2 de diciembre de, página 110.
- « La iniciativa empresarial en todas sus formas », 9^a Jornadas OPPE 2010, París, 9 -10 de diciembre de 2010, página 120.
- « (Re)conocer la(s) diversidad(es) », 6^a edición de los Encuentros Internacionales sobre la Diversidad, Corte (Francia), 30 de septiembre y 1 de octubre de 2010, página 132.
- « Las élites económicas en Francia y en Europa : Situación actual de las investigaciones francesas », Jornada de estudios conjunta DRM-IRISSO, universidad París Dauphine, 5 de noviembre de 2010, página 142.

Nuestros colaboradores

- A.R.S.C. Asociación de Revistas Científicas y Culturales, <http://www.arsc.be>, página 6.
- Premio del Instituto CEDIMES, página 178.
- En las revistas colegas : La voz de la historia, Revista francesa de los ferrocarriles, página 24.

Nuevos diplomas

- Máster « Estrategias de innovación y dinámicas empresariales (SIDE) », U10LCO y Universidad de Lille 1, página 152.
- Diploma Universitario (DU) « Ética económica y de los negocios », Universidad Paul Cézanne, Aix en Provence, página 160.

APPEALS TO COMMUNICATE, JOB APPLICATIONS, INTERVIEWS, JOB OFFERS...

- « Is there an alternative to capitalist banking ? » or « Raiffensen wake up, they've gone mad ! » IIIrd Seminar by the DEUST Travail Social [Social Work – Scientific and Technical Higher Education Diploma], University of Evry Val d'Essonne, 8 October 2010, page 34.
- « Business Management in the social economy. What are the specificities ? », International seminar organised by the IAE (Institute of Business Administration) Lyon, (Lyon), 4-5 November 2010, page 42.
- XVIIth International Scientific Conference of the PGV Network, Grenoble (France) 8-10 September 2011, page 88.
- « Employment of old-age citizens and pension reforms (A false solution to a real problem ?) », ULCO, Dunkirk (France), 2 December 2010, page 110.
- « Entrepreneurship uncovered », 9th OPPE [Observatory of Pedagogical and Entrepreneurial Practices] Day 2010, Paris, 9 -10 December 2010, page 120.
- « Recognising diversity », 6th Corte international diversity meeting (France), 30 September and 1 October 2010, page 132.
- « Economic elites in France and in Europe : Summary of French research », DRM-IRISSO joint study day, Paris Dauphine University, 5 November 2010, page 142.

Our partners

- A.R.S.C. Association des Revues Scientifiques et Culturelles [Association of Scientific and Cultural Journals], <http://www.arsc.be>, page 6.
- Prize of the CEDIMES Institute [Study Centre for International Development and Social and Economic Movements], page 178.
- Our sister publications : La voix de l'histoire, French railway journal, page 24.

New diplomas

- Masters Programme in « Strategies for innovation and entrepreneurial dynamics (SIDE) », U10LCO and Lille 1 University, page 152.
- University Diploma (DU) « Economic and Business Ethics », Paul Cézanne University, Aix en Provence, page 160.

